

ATTESTATION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Ce document doit être signé par l'établissement d'enseignement.

Le Projet d'accompagnement aux entreprises pour favoriser l'accueil de stagiaires (« Accueillez un stagiaire ») est un projet de la Fédération des chambres de commerce du Québec (« FCCQ ») financé par le Programme de placements étudiants (« PPÉ ») qui s'engage à fonctionner conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) pour tout renseignement fourni à la FCCQ dans le cadre d'Accueillez un stagiaire ou autrement dans le cadre d'une entente relative au bénéficiaire au PPÉ.

Le PPÉ est un programme financé par Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Emploi et du Développement social (Canada). Par conséquent, le Canada ou son agent désigné peut avoir besoin des renseignements personnels recueillis et compilés en vertu d'Accueillez un stagiaire et du présent document « Attestation des critères d'éligibilité », afin de vérifier que les étudiants participants respectent les critères d'éligibilité du PPÉ et que, par conséquent, les entreprises désignées comme milieu de stage peuvent bénéficier de la subvention salariale pour les stagiaires délivrée dans le cadre d'Accueillez un stagiaire.

ATTENTION

Merci de bien faire lire, remplir et signer ce document par le milieu d'enseignement. Ne pas tenter de modifier ce document ou rayer des éléments. S'il y a des éléments dont vous ne pouvez pas attester l'éligibilité (par exemple : la citoyenneté ou la résidence permanente), ne remplissez pas et ne signez pas le document. L'étudiant n'est pas admissible au programme de subvention s'il ne remplit pas TOUS les critères de ce document.

Critères d'éligibilité pour les étudiants :

Pour qu'un étudiant soit admissible au PPÉ, l'étudiant est :

- (i) inscrit en tant qu'étudiant canadien dans l'établissement désigné par l'étudiant ;
- (ii) un citoyen canadien, un résident permanent ou une personne à qui l'asile a été conféré en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés ;
- (iii) et effectue un volet d'apprentissage intégré au travail dans le cadre de son plan d'études.

Nom de l'étudiant :

Nom du programme d'études :

Nom de l'établissement d'enseignement :

Nom de l'entreprise :

Date de début et de fin de stage prévu avec l'entreprise :
(CFP : indiquez toutes les dates des blocs de stage)

..... **Section à compléter par la personne qui représente l'établissement d'enseignement**

Ce document doit être signé par l'établissement d'enseignement

Signature manuscrite ou numérique (une signature en format texte ou en version adobe non authentifiée ne sera pas acceptée)

Par ma signature, je certifie que les informations contenues dans ce document sont exactes.

Signature :

Nom :

Titre :

Établissement d'enseignement :

Téléphone : Courriel :

Date :